



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **12 septembre 2011**

Délibération n° 2011-2411

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Services d'assistance rédactionnelle et retranscriptions pour réunions professionnelles diverses (transcriptions/discours, comptes-rendus exhaustifs/révisés/synthétiques, synthèses brèves, notes de synthèse, frappe de documents) - Lot n° 1 : réunions autour du thème des ressources humaines : vœux au personnel, séminaires management, instances consultatives collectives, organisation du travail, de l'hygiène et de la sécurité - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics

**Rapporteur : Monsieur Crédoz**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 septembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à M. Sturla), Fleury (pouvoir à M. Suchet), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Gléréan (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian), M. Vial (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Appell, Braillard, Gillet, Morales.

**Séance publique du 12 septembre 2011****Délibération n° 2011-2411**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Services d'assistance rédactionnelle et retranscriptions pour réunions professionnelles diverses (transcriptions/discours, comptes-rendus exhaustifs/révisés/synthétiques, synthèses brèves, notes de synthèse, frappe de documents) - Lot n° 1 : réunions autour du thème des ressources humaines : vœux au personnel, séminaires management, instances consultatives collectives, organisation du travail, de l'hygiène et de la sécurité - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Une procédure adaptée a été lancée en application des articles 26, 28, 30 et 40 du code des marchés publics pour l'attribution du marché de services d'assistance rédactionnelle et retranscription pour réunions professionnelles diverses (transcription/discours, comptes-rendus exhaustifs/révisés/synthétiques, synthèses brèves, notes de synthèse, frappe de documents) - Lot n° 1 : réunions autour du thème des ressources humaines : vœux au personnel, séminaires management, instances consultatives collectives, organisation du travail, de l'hygiène et de la sécurité.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de une année reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Dans le respect des articles 53 et 77 du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 1er juillet 2011, a classé première l'offre jugée économiquement la plus avantageuse de l'entreprise Codexa SARL pour le marché à bons de commande sans montant minimum ni maximum.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

**DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer le marché à bons de commande sans minimum ni maximum de services d'assistance rédactionnelle et retranscription pour réunions professionnelles diverses - Lot n° 1 et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise Codexa SARL.

**2° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercices 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 - compte 622 800 - fonction 020 - et compte 622 800 - fonction 222 pour le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2011.**